



## PROGRAMME DU STAGE

### Jeudi 25 Octobre

Ateliers technique  
Tournoi  
( Futsal et en extérieur)

### Vendredi 26 Octobre

Journée au Soccer Rennais



#### **N'OUBLIEZ PAS**

- votre tenue complète de footballeur (Protège-tibias obligatoires)
- des chaussures à crampons et des chaussures de salles
- carte ou ticket de bus pour les 2 jours
- un pique-nique pour les deux jours

## JOURNÉE TYPE

- 8H45 - 9H : Accueil club
- 9H - 9H30 : Trajet bus
- 9H30 - 10H : Accueil club
- 10H - 10H15 : Vestiaires
- 10H15 - 12H : Entraînement
- 12H - 13H30 : Pause repas
- 13H - 14H : Détente
- 14H - 15H45 : Entraînement
- 15H45 - 16H : Vestiaires
- 16H - 16H15 : Goûter
- 16H15 - 16H45 : Trajet bus
- 17H - 17H15 : Accueil club



Événement Cercle Paul Bert

Né.e en 2010-2011

# Stage de football Inter-cercle U8-U9 25 et 26 Octobre 2018

Aux Gayeulles



**Cercle Paul Bert football**

06 36 73 78 02

stagefoot@cerclepaulbert.asso.fr



## INSCRIPTION

### ➤ RÈGLEMENT :

Une participation de **20 €** vous est demandée (chèque a l'ordre du Cercle Paul Bert).

Ce prix comprend :

- l'encadrement pour la journée
- l'inscription au soccer
- le goûter
- l'assurance de votre enfant

### ➤ VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Obligatoire



**ATTENTION !**

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !  
INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS VITE :**

Par mail :

stagefoot@cerclepaulbert.asso.fr

Par sms au : 06 36 73 78 02

N'oubliez pas de préciser le club, le lieu ou vous amènerez votre enfant lors de l'inscription.

Les documents ci-dessous sont à apporter le 1<sup>er</sup> jour du stage :

- la fiche de renseignements
- l'autorisation parentale
- le règlement de 20 €

## INFOS PRATIQUES

### ➤ LES INSTALLATIONS :

Le stage se déroulera le jeudi au complexe des Gayeulles (Gymnase BPAL, à coté de la patinoire ) et le vendredi au Soccer Rennais (35 rue du Manoir de Servigné, 35000 Rennes )

Les repas auront lieu au foyer du Complexe et du Soccer (prévoir un **PIQUE-NIQUE**).

### ➤ LE TRANSPORT :

Chaque club organisera un accueil.

Le trajet se fera en bus avec les éducateurs  
Prévoyez tickets ou carte Korrigo pour les déplacements durant les 3 jours.

Vous pouvez également emmener votre enfant directement sur place ( prévenir au préalable).

Liste des accueils :

- Blosne : accueil Crapa
- Bréquigny : accueil devant la piscine
- Cleunay : accueil au terrain synthétique
- Gayeulles : gymnase BPAL, à coté de la patinoire le Blizz ( Avenue des Gayeulles)
- Villejean : accueil au Berry
- Nord Ouest : accueil au parking du club

## FICHE DE Renseignements

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Club : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Directement sur place : OUI  NON

Lieu : .....

Prescription médicale : OUI  NON

Nature : .....

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : .....

Autorise mon enfant : .....

A participer au stage organisé par le Cercle Paul Bert les 25 et 26 Octobre 2018.

Je déclare exacts les renseignements fournis ci-contre et autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature :



## PROGRAMME DU STAGE

Lundi 22 et Mardi 23  
Octobre

Ateliers technique  
Tournoi  
( Futsal et en extérieur)

Mercredi 24 Octobre

Tournoi :  
Ligue des champions

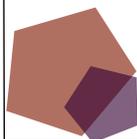


### N'OUBLIEZ PAS

- votre tenue complète de footballeur (protège-tibias obligatoires)
- des chaussures à crampons et des chaussures de salles
- carte ou ticket de bus pour les 3 jours
- un pique-nique pour les trois jours

## JOURNÉE TYPE

- 8H45 - 9H : Accueil club
- 9H - 9H30 : Trajet bus
- 9H30 - 10H : Accueil structure
- 10H - 10H15 : Vestiaires
- 10H15 - 12H : Entraînement
- 12H - 13H30 : Pause repas
- 13H - 14H : Détente
- 14H - 15H45 : Entraînement
- 15H45 - 16H : Vestiaires
- 16H - 16H15 : Goûter
- 16H15 - 16H45 : Trajet bus
- 17H - 17H15 : Accueil club



Événement Cercle Paul Bert

# Stage de football Inter-cercle

U10-U11 Né.e en 2009-2008

U12-U13 Né.e en 2007-2006

**22, 23 et 24 Octobre 2018**  
Aux Gayeulles



Cercle Paul Bert football

06 36 73 78 02  
stagefoot@cerclepaulbert.asso.fr



## INSCRIPTION

### ➤ RÈGLEMENT :

Une participation de **30 €** vous est demandée (chèque à l'ordre du Cercle Paul Bert).

Ce prix comprend :

- l'encadrement pour la journée
- l'inscription au soccer
- le goûter
- l'assurance de votre enfant

### ➤ VALIDATION DE L'INSCRIPTION

**obligatoire**

**ATTENTION !**



**NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !  
INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS VITE :**

Par mail :

stagefoot@cerclepaulbert.asso.fr

Par sms au : 06 36 73 78 02

**N'OUBLIEZ PAS DE PRECISER LE CLUB, LE LIEU  
OU VOUS AMENEREZ VOTRE ENFANT LORS  
DE L'INSCRIPTION**

Les documents ci-dessous sont à  
apporter le 1<sup>er</sup> jour du stage :

- la fiche de renseignements
- l'autorisation parentale
- le règlement de 30 €

## INFOS PRATIQUES

### ➤ LES INSTALLATIONS :

Le stage se déroulera le jeudi au complexe des Gayeulles (Gymnase BPAL, à coté de la patinoire ) et le mercredi au Soccer Rennais (35 rue du Manoir de Servigné, 35000 Rennes )

Les repas auront lieu au foyer du Complexe et du Soccer (prévoir un **PIQUE-NIQUE**).

### ➤ LE TRANSPORT :

Chaque club organisera un accueil . Le trajet se fera en bus avec les éducateurs  
Prévoyez tickets ou carte Korrigo pour les déplacements durant les 3 jours.  
Vous pouvez également emmener votre enfant directement sur place ( prévenir au préalable).

Liste des accueils :

- Blosne : accueil Crapa
- Bréquigny : accueil devant la piscine
- Cleunay : accueil au terrain synthétique
- Gayeulles : gymnase BPAL, à coté de la patinoire le Blizz ( Avenue des Gayeulles)
- Villejean : accueil au Berry
- Nord Ouest : accueil au parking du club

## FICHE DE Renseignements

NOM : .....

Prénom .....

Date de naissance :.....

Club : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Directement sur place : OUI  NON

Lieu : .....

Prescription médicale : OUI  NON

Nature : .....

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : .....

Autorise mon enfant : .....

A participer au stage organisé par le Cercle Paul Bert les 22,23 et 24 Octobre 2018 .

Je déclare exacts les renseignements fournis ci-contre et autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature :